

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 14 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY, Martine BENJAMAA, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Robert NATALE, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** Bernadette BAUMGARTNER, Bernard PATTAROZZI et Emmanuelle PY **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Virginie REY, et Jean Michel TALON

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Lionel ROY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Thierry MARCJAN à Christian RAYOT, Claude MONNIER à Emmanuelle PY, Florence PFHURTER à Jean-Louis HOTTLET, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, et Jean-Michel TALON à Christian RAYOT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2022	Le 1 ^{er} avril 2022	En exercice	50
		Présents	23
		Votants	29

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres présents, Bernadette BAUMGARTNER est désignée.

2022-03-09C – Budget Service Eau Potable – Affectation du résultat 2021
Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le compte administratif 2021 et notamment l'état II-A1,

Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 du Budget annexe Eau d'un montant de 985 673,22 € (neuf cent quatre-vingt-cinq mille et six cent soixante-treize euros et vingt-deux centimes) ;



Vu l'excédent d'investissement de l'exercice 2021 du Budget annexe Eau d'un montant de 248 439,95 € (deux cent quarante-huit mille quatre cent trente-neuf euros et quatre-vingt-quinze centimes);

Vu les restes à réaliser 2021 en dépenses d'investissement d'un montant de 667 682,23 € (six cent soixante-sept mille six cent quatre-vingt-deux euros et vingt-trois centimes);

Vu les restes à réaliser 2021 en recettes d'investissement d'un montant de 187 675 € (cent quatre-vingt-sept mille six cent soixante-quinze euros);

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter l'affectation d'excédent déficit d'investissement cumulé du budget annexe Eau au compte 001 pour un montant de 248 439,95 €(deux cent quarante-huit mille quatre cent trente-neuf euros et quatre-vingt-quinze centimes),**
- **d'affecter en réserve au compte 1068 du budget annexe Eau la somme de 231 567,28 €(deux cent trente et un mille cinq cent soixante-sept euros et vingt-huit centimes),**
- **de reporter au compte 002 l'excédent de fonctionnement cumulé du budget annexe eau soit la somme de 754 105,94 € (sept cent cinquante-quatre mille cent cinq euros et quatre-vingt-quatorze centimes).**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

MERCREDI 27 AVR. 2022

